

COMPRENDRE ET PAYER SA FACTURE D'ASSAINISSEMENT

1
VOTRE NUMÉRO
DE CONTRAT
D'ABONNEMENT
À rappeler dans tous
vos échanges avec la
Relation aux Usagers.

5
RENSEIGNEMENT
POUR LE PAIEMENT
Trésorerie à laquelle
envoyer le paiement.
Le recouvrement
des factures dépend
directement du Trésor
Public.

2
LA RÉFÉRENCE
ET LE TYPE DE
VOTRE FACTURE

3
MONTANT À PAYER
Sur la base de votre
consommation réelle
grâce au relevé de
compteur ou sur celle
d'une estimation.

4
DATE D'ÉCHÉANCE
DU PAIEMENT DE
VOTRE FACTURE

**TROYES
CHAMPAGNE**
MÉTROPOLE

Vos références
N° abonnement :

Titulaire du contrat
M ou Mme

Lieu de consommation
RUE

Vos contacts
Contenu de la facture
Par courrier
contact@assainissement-tcm.fr
Par téléphone
Appellez le : 0800 100 037 (N° Vert)

Modes de paiement
Voir au dos de la facture

Renseignement pour le paiement
TRESORERIE DE TROYES AGGLOMERATION
143 AVENUE PIERRE BROSSOLLETTE
BP 70279
10006 TROYES
Par téléphone
Appellez le : 03 25 73 87 71
Horaires d'ouverture
Tous les matins :
08H30-12H00
les lundi, mardi et jeudi
13H30-16H00

Voies de recours :
Dans le délai de deux
mois suivant la
notification de l'avis des
sommes à payer (art. L
1617-5 du Code Général
des Collectivités
Territoriales), vous
pouvez contester la
somme mentionnée soit
en saisissant le tribunal
administratif pour
contester la régularité
formelle du titre
exécutoire (conception
du tarif, organisation du
service...), soit devant le
juge judiciaire lorsqu'il
s'agit d'un litige
individuel.

COMMUNE DE

M ou Mme
RUE

FACTURE 2019 - SOLDE
Votre facture n°:

Somme à régler avant le 20/05/2019 217,93 €
Voir facture détaillée au verso

Prix arrondi de l'assainissement
1,45 € TTC le m³ (1 000 litres) Soit 0,00145 € TTC/litre

Historique de votre consommation assainissement

Périodes	m ³
2018	206

Depuis le 1er janvier 2018, Troyes Champagne Métropole a repris l'exercice direct de la compétence assainissement via sa régie Assainissement. De ce fait, c'est Troyes Champagne Métropole qui facture dorénavant l'assainissement annuellement. Vous recevrez donc deux factures différentes, une pour l'assainissement et une pour l'eau potable.

M OU MME
RUE

Centre N°06 - A01014
REGIE ASSAINISSEMENT TCM
Assainissement

€

**CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES**
59885 LILLE CEDEX 9

081010500194
940033000160 71170081194345000010100364998806 21793

COMPRENDRE ET PAYER SA FACTURE D'ASSAINISSEMENT

6

TARIFS FIXÉS PAR
DÉLIBÉRATION PAR
VOS ÉLUS

7

LES REDEVANCES :
Les redevances sont
collectées par l'Agence
de l'Eau Seine
Normandie (AESN) et
servent à lutter contre
la pollution et à
protéger la ressource.

9

NUMÉRO DE VOTRE
COMPTEUR D'EAU

Votre facture détaillée

Extrait n° 8119434500001 du titre de recette n° 105 émis et rendu exécutoire le 20/03/2019
Titre exécutoire en application de l'article L 252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article R 2342-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

	Période	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux de TVA	Montant € TVA	Montant € TTC
Collecte et traitement eaux usées							
Consommation assainissement	18/05/2017 au 31/12/2017	94 m³	1,30000	122,20	10%	12,22	134,42
Part collecte des eaux usées	01/01/2018 au 08/06/2018	56 m³	0,33000	18,48	10%	1,85	20,33
Part traitement des eaux usées	01/01/2018 au 08/06/2018	56 m³	0,53000	29,68	10%	2,97	32,65
Organismes publics				27,75		2,78	30,53
Redevance pour l'assainissement collectif (AESN)	18/05/2017 au 08/06/2018	150 m³	0,18500	27,75	10%	2,78	30,53
Total				198,11		19,82	217,93

8

LA TVA EST
REVERSÉE A L'ÉTAT

Informations techniques

N° de compteur	Diamètre	Ancien index	Nouvel index	Consommation	Date	Lieu de consommation
02492092	20	2806*	2827*	21 m³	19/06/2017	
C17FA389255	15	0*	104*	104 m³	27/03/2018	
C17FA389255	15	104*	129*	25 m³	08/06/2018	
Total				150 m³		

*R : Réel, **E : Estimé

10

ANCIEN ET NOUVEL
INDEX DE VOTRE
COMPTEUR
Soit réel, soit estimé,
qui sert de base de
calcul pour votre
consommation.

Modes de paiement

**Vous choisissez le
télépaiement :**
www.troyes-champagne-metropole.fr
Identifiant :
Ref :
N°facture : 8119434500001
Montant TTC : 217,93 €

**Vous choisissez le paiement
par chèque bancaire :**
Vous établissez le chèque à l'ordre du
Trésor Public et y joignez le talon
optique pré découpé de la présente
facture que vous insérez dans
l'enveloppe retour ci-jointe.

**Vous choisissez le
paiement en numéraire
(limité à 300€) :**
TRÉSORERIE DE TROYES AGGLOMÉRATION
143 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE
BP 70279
10006 TROYES

**Vous choisissez le
virement :**
N° de compte :
FR41 30001 00844 C1000000000 19
BIC :
BDFEFRPPCT - BANQUE DE FRANCE

TCM N° SIRET : 200 069 250 00021 N° de TVA Intracommunautaire : FRSK200069250

11

MODES DE PAIEMENT
Les différents modes
de paiement qui vous
sont proposés pour
régler votre facture.

Attention :
la contestation
amiable ne suspend
pas le délai de saisie
de la juridiction
compétente. Avant
toute contestation du
titre exécutoire
devant une
juridiction, vous
devez le précéder
d'un recours
préalable auprès du
comptable public.